ÉTOUVANS

Bulletin municipal n° 14

Janvier 2017

Nouvelle région

Région Bourgogne/Franche-Comté



Nouveau canton

Canton de Bavans

Nouvelle agglomération au 1^{er} janvier 2017

Pays de Montbéliard Agglomération

'année 2016 a été marquée par les travaux de finition de réhabilitation et de sécurisation des 2.200 mètres de la traversée du village. Ce dossier nous a largement occupés ces deux dernières années et, de l'aveu de tous, nous pouvons être fiers du résultat. Nous engagerons dans les prochains mois L'ensemble du conseil municipal tient une première étude de faisabilité à saluer l'action de Thierry, pour ses pour la réalisation de la deuxième vingt et une années au service des tranche, la rue de l'Eglise.

Nous avons également profité des subventions du SYDED pour rénover la moitié du parc communal d'éclairage public avec des globes à LED, plus efficients et plus économiques. Lors de l'élaboration du budget primitif, nous étudierons l'opportunité de réaliser la deuxième phase en 2017.

Concernant les bâtiments scolaires, nous avons procédé cet été à l'isolation et à la réfection de la toiture de l'école, mais également au remplacement de la chaudière, devenue trop capricieuse.

2016 a vu aussi la réhabilitation du plateau sportif, avec la création d'un city-stade, le réaménagement du terrain de football et surtout la mise en place d'un éclairage plus efficient afin que les boulistes, les jeunes et moins jeunes, profitent au mieux de cet équipement.

réalisations dans ce bulletin vie associative du village et un municipal.

pour 2016 :

- divers travaux d'amélioration ici et et de fête.

- la réfection des berges et le curage du canal suite à la catastrophe

SOMMAIRE

EAU - Histoire(s) d'eau(x)

ÉTAT-CIVIL - L'état-civil 2016

ACTUALITÉ - De la CC3C à PMA

MAIRIE - Le bilan des commissions

PATRIMOINE - La forêt communale

TRAVAUX - Le point sur les travaux 2016

PRATIQUE - Zoom sur la vie associative

naturelle de juin 2016,

- la réalisation du diagnostic accessibilité et la validation par le Préfet d'un agenda sur trois ans des travaux de mise en conformité,

- le projet d'urbanisation de la ZAD qui devrait se concrétiser dans les prochains mois,

- la rationalisation des dépenses de fonctionnement.

Cet été, nous avons également dû composer avec la démission pour raisons professionnelles de Thierry Bonfils, 1er adjoint.

administrés et pour son aide précieuse ces deux dernières années pour nous familiariser avec les rouages de la gestion de la commune.

Nous avons dû nous réorganiser : Marielle Ballay a été nommée 1 ère adjointe. Roger Coppi 2ème adjoint et nous avons fait l'économie du poste de 3^{ème} adjoint.

Thierry Dayt a pris la responsabilité de la commission Travaux, Marielle Ballay celle des bâtiments et moimême la gestion des employés du SIVU avec Claude Pessonneaux.

Du côté des associations, nous constatons toujours avec plaisir une activité soutenue. Nous soulignerons tout d'abord la réussite de la deuxième fête du village, avec une forte mobilisation de tous, mais aussi la résurrection du comité des fêtes et des Rétrobolides à l'automne.

Au rang des difficultés, nous sommes très sensibles au message d'alerte de l'ASCE lancé en novembre Vous trouverez le détail de ces dernier. Cette salle est le pilier de la vecteur de cohésion sociale. Nous Nous aurions pu évoquer également ne pouvons pas concevoir de priver notre village de ce lieu de rencontre

> De nombreux travaux sont nécessaires, nous étudierons avec le diocèse, propriétaire de la salle,

> > 4-5

6-7

8

9

10-11

12-13



l'ASCE et le conseil municipal les solutions envisageables.

Ces derniers mois, l'équipe municipale a également préparé et voté deux projets importants pour 2017 : la mise en place de vidéo protection et le feu vert pour la première phase d'étude d'implantation d'un parc éolien.

Le projet de vidéo protection a été validé dans son intégralité par le préfet début décembre.

Ce n'était pas une promesse, ni même une intention lors de la campagne, mais le bien-vivre à Etouvans l'était! Nous ressentons depuis quelque temps une recrudescence d'actes d'incivilités et de délits sur notre territoire. Les chiffres de la gendarmerie confirment ce ressenti, les quatre cambriolages en fin d'année également.

Ce type de dispositif a ses détracteurs au nom d'une illusoire liberté individuelle, mais il a largement fait ses preuves dans des communes voisines. La vidéo protection a avant tout un caractère dissuasif et elle devrait permettre de lutter contre le sentiment d'impunité.

Concernant le projet éolien, nous avons engagé en fin d'année une phase d'étude avec la société Opale. Les éoliennes, au nombre de trois ou quatre seraient implantées en bordure de l' A36.

Nous avons conditionné la concrétisation de ce projet à une

QUARTIER - La Raydans 14 15 **URBANISME** - Lotissement Sous-Fays RÉTRO - L'année 2016 en images 16-17 ÉCOLES - Une journée de pêche et ses coulisses 18 FINANCES - Le budget communal 19

Rulletin municipal de la commune d'Etouvans Directeur de la publication: Nicolas PACOUOT **Rédaction:** Commission Information-Communication Réalisation: ALINÉA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 Impression: ESTIMPRIM MONTBÉLIARD Remerciements aux contributeurs du site Web, Joseph JEUNOT, Denis ZARDET et Gérard NARDIN.

répartition égale de l'imposition entre la commune et la future agglomération.

Les retombées financières pour la commune seraient significatives et nous permettraient de doubler notre capacité d'autofinancement sur le budget communal.

En 2017, nous porterons également toute notre attention sur le devenir et la rationalisation du patrimoine

Enfin, concernant l'intercommunalité, la CC3C a fusionné le 1er janvier avec PMA et trois autres communautés de communes.

72 communes... 112 conseillers communautaires... 142 000 habitants répartis sur 450 km²...

Cette fusion est l'aboutissement de plusieurs mois de réunions, d'échanges.

J'ai été impressionné par le niveau d'expertise des services de PMA mais aussi par la dynamique et la volonté de tous les élus de fusionner dans les meilleures conditions.

On parle bien de fusion, pas d'intégration.

le suis confiant, même si je resterai vigilant afin que les services actuels de la CC3C soient pérennisés, mais aussi attentif à ce que de nouveaux services soient proposés à nos administrés.

En qualité de futur conseiller communautaire, le seul pour Etouvans, la question de mon appartenance à un groupe s'est posée.

J'ai toujours refusé de rentrer dans une case, plus sensible aux valeurs des hommes et à leurs compétences qu'à une carte politique.

Dans un premier temps, j'ai donc été tenté de rester indépendant.

Après analyse, c'est dangereux pour les intérêts d'Etouvans, car au final, plus qu'indépendant, c'est isolé que le représentant de notre commune serait dans cette nouvelle assemblée de 112 élus.

l'ai donc pris la décision de rejoindre le groupe de la maiorité actuelle.

La plupart des élus sans étiquette ou représentant des assemblées apolitiques a fait ce choix : le choix de soutenir la gouvernance élue pour six ans en avril 2014 dans la continuité, cette gouvernance qui a pris le parti du volontarisme il y a huit mois en préparant cette fusion, contrairement à nombre d'EPCI. C'est surtout la garantie de se remettre au travail avec les services actuels dès les élections du 21 janvier passées.

Quoi qu'il en soit, soyez assurés d'une chose : je suis et resterai le représentant de tous, fidèle à mon engagement et garant des intérêts de la commune et de la collectivité.

Nous pourrons échanger sur tous ces sujets, mais aussi sur le bilan à mi-mandat et les perspectives des années à venir lors d'une réunion publique qui se déroulera au cours du premier trimestre 2017.

En attendant, la cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal se tiendra le samedi 14 janvier à 10h30, dans la salle ASCE. Toute la population est invitée.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

Bien cordialement.

Le Maire. **Nicolas PACQUOT**





30 ianvier:

SAÏN Maédyne

POIGNAND Ambre

HUMBERT Victoria 11 février : FATUR Nathan 14 février : 19 août : **IBRAHIM ILISSA Aaton DAGORN** Adrien 26 février : 4 septembre : CERUTTI Andrea MICHEL Liam 11 mars: 19 septembre: SIMONET Marcel BERTAND Mila 28 avril: 27 octobre: **GOLL Chloé VOLLE Loïs** 26 iuillet: 11 novembre:

Mariages

5 mars: ASBERT Philippe et BOURQUIN Christelle 27 août: MAHDJOUB Anthony et SANSEIGNE Pauline

Décès

11 janvier : BILLOD née MEYER Suzanne

17 juillet: DANG-HA Daniel **26 juillet :** DRUET Pierre

28 août: DEMOUGEOT née FALLOT Denise

30 octobre : REDLER née TISCHENDORF Henriette

31 octobre: PILLOT Etienne 10 décembre : SEDIRA Khier 25 décembre : BONNOT Jean-Paul

Naissance à Etouvans

e dimanche 4 septembre _2016, un grand nombre de bénévoles organisaient et préparaient la fête des Rétrobolides et nul ne savait que, sur les hauteurs du village, se préparait un autre événement devenu rare dans notre commune.

Claudia et Richard ont emménagé dans un pavillon rue des Essarts

au mois de juillet. Ils attendaient, sous le soleil de l'été, un heureux événement. Le 3 septembre, quand sont venues les premières douleurs, Claudia s'est rendue à l'hôpital de Belfort où on lui dit que c'était une fausse alerte et qu'elle pouvait donc retourner à son domicile. Ce qu'elle fit et, prenant son mal en patience, passa la nuit ainsi. Sur le matin, alors que la douleur s'amplifiait, elle prévint alors les services d'urgence. Liam, sans plus attendre, a pointé le bout de son nez avant l'arrivée des secours.



Depuis 1982, Amandine possédait le titre de «dernière née à Etouvans» jusqu'à l'arrivée de Liam. Elle a perdu son sourire! village.

A sa naissance, le 4 septembre à 9h47, Liam pesait 2,410 kg, mesurait 46,5 cm et il était en bonne santé. Cet enfant a la particularité d'être né dans notre village et donc d'être inscrit sur le registre d'état-civil avec le lieu de naissance : Etouvans. Cela n'était pas arrivé depuis le 23 févier 1982, date à laquelle Amandine poussa ses premiers cris dans la rue d'Ecot.

Nous souhaitons la bienvenue à Liam et à ses parents. Tout juste son titre... mais pas né, Liam entre dans l'histoire du



De la CC3C à PMA

De la Communauté de Communes des 3 Cantons à Pays de Montbéliard Agglomération

CC3C: de 2001 à 2016

En 2001, la Communauté de Communes des 3 Cantons se constituait et comptait à l'époque 9 communes pour une superficie de 6538 ha et une population de 5807 habitants. La commune de Montenois a rejoint la CC3C en 2006, suivie par la commune de Bretigney en 2012.

Ainsi depuis 2012, la CC3C compte 11 communes pour une superficie de 7600 ha et une population de 7816 habitants.

Les compétences exercées par la CC3C étaient :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES	COMPÉTENCES OPTIONNELLES
Aménagement de l'espace	Politique du logement
Développement économique	Protection et mise en valeur de l'environnement
	Politique des services à la personne et du cadre de vie



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 3 CANTON

Les actions réalisées

Aménagement de l'espace :

- Adhésion, participation et suivi du schéma de cohérence territoriale Nord Doubs
- Suivi, adhésion et accompagnement du pays de l'Aire Urbaine (Boucle Locale Haut Débit) et adhésion au Pôle métropolitain
- Réalisation et gestion d'opérations d'aménagement du territoire reconnues d'intérêt communautaire

Développement Economique :

- 2 zones d'activités économiques : zone Baumann à Colombier-Fontaine et zone artisanale à Berche.
- Etude en cours redynamisation de l'artisanat et des commerces sur le périmètre de la CC3C.
- Projets éoliens
- Propriétaire de :
- → 20 ares Zone Baumann à Colombier-Fontaine
- → Terrain zone des Neuf Prés à Colombier-Fontaine
- →Terrain de 2 ha en Champagne à Colombier-Fontaine

Politique du logement :

- Adhésion à l'Etablissement Public Foncier du Doubs
- Propriétaire et gestionnaire de 17 logements : 10 à Beutal, 3 à Saint Maurice Colombier et 4 à Villars sous Ecot et un gîte Véloroute

Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Elimination (collecte et traitement) des ordures ménagères et passage à la redevance incitative
- Déchèterie intercommunale avec extension pour le traitement des déchets verts.
- Transport intercommunal et traitement des eaux usées

Politique des services à la personne et du cadre de vie:

- Création, gestion et fonctionnement du Pôle des Services de la CC3C (crèche, halte-garderie, banque postale, siège CC3C)
- Transport à la demande

Autres compétences :

- Fourrière animale
- Distribution publique d'électricité
- Entretien des bords de routes (balayagedes rues) et élagage des chemins ruraux de la CC3C
- Réflexion sur les voieries intercommunales

La loi NOTRé

En 2015, la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) prévoit une rationalisation de la carte des intercommunalités au 1er janvier 2017. L'objectif: que les regroupements de communes correspondent aux bassins de vie des citoyens. Le seuil minimal de chaque intercommunalité est fixé à 15 000 habitants, avec des adaptations pour les zones peu denses, les zones de montagne, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI Etablissement public de coopération intercommunale) récemment fusionnés et les zones insulaires.

Le 14 octobre 2015, le préfet a présenté le schéma départemental de coopération intercommunale du Doubs. Le schéma proposé alors par le préfet prévoyait que la CC3C serait rattaché à l'EPCI Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).

Cette organisation a été retenue, la CC3C rejoint donc PMA à compter du 1^{er} janvier 2017.

Depuis mai, le conseil préfigurateur a pris place afin d'engager des réflexions sur :

- L'harmonisation des compétences
- L'harmonisation fiscale
- La détermination de la composition du nouveau conseil communautaire
- Le règlement intérieur de la nouvelle assemblée.



CARTOGRAPHIE DU NOUVEAU PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

Que savons-nous aujourd'hui de ce nouvel EPCI ?

Composition:

Il regroupe 72 communes pour une population de 142000 habitants pour une surface de 450 km². L'assemblée délibérante sera composée de 112 membres dont un président et 15 vice-présidents.

Compétences:

A sa création, la nouvelle Communauté d'Agglomération est investie de l'ensemble des compétences exercées par PMA, Communauté de Communes du Balcon du Lomont (CCBL), Communauté de Communes du Pays de Pont-de-Roide (CCPP) et CC3C.

Les compétences obligatoires sont exercées sur tout le territoire tandis que les compétences optionnelles et facultatives sont exercées sur les anciens périmètres pendant les délais d'harmonisation prévus par la loi.

Désignation des conseillers communautaires :

Pour les communes de moins de 1000 habitants et pour lesquelles le nombre de siège est inférieur au nombre de conseillers communautaires, le ou les conseillers communautaires les moins bien placés dans l'ordre du tableau perdent leur mandat intercommunal. C'est le cas de deux conseillers communautaires, Marielle Ballay et Roger Coppi. Néanmoins, la commune d'Etouvans n'ayant qu'un seul siège de conseiller communautaire Nicolas Pacquot, la loi permet de désigner un suppléant toujours dans l'ordre du tableau. Marielle Ballay sera suppléante.

Le point sur les travaux de l'année 2016

Vers la fin des travaux de sécurisation RD257





Place du Monument.

Fontaine rue du Chanois.

Les travaux de sécurisation RD257 débutés en juin 2015 se terminent.

Les finitions techniques touchent à leurs fins :

- Les dernières signalisations au sol et par panneaux...
- Installation des divers équipements....
- Installation de bornes de sécurité autour des fontaines et des zones de croisements de routes
- Fin d'aménagement de la place du Monument aux Morts.

Fleurs, arbres et arbustes parachèveront cette belle réussite...

Changement de la toiture de l'école...la classe pour son âge



La toiture de l'école... pendant et après les travaux.

L'isolation et la rénovation de la toiture de l'école étaient nécessaires afin de garantir la sécurité et de pouvoir faire évoluer le bâtiment aux normes énergétiques de notre époque.

Les travaux ont été réalisés et terminés courant du mois d'août 2016.

Réhabilitation du Plateau Sportif

Un souhait des usagers inscrit au rang des actions prévues par le projet éducatif territorial (PEDT)



La première phase des travaux engagée:

- La réfection du terrain de foot actuel (rotation des buts, traçage...)
- L'implantation d'un terrain multisports en réaffectant l'ancien



Le plateau sportif au terme de la première phase de travaux.

terrain de tennis (réparation du support, doublage du grillage, installation de buts multisports, ...)

- Démontage des panneaux de basket.

Il reste à conclure le changement de l'éclairage et la consolidation de l'abri couvert.

Le changement de la chaudière de l'école...



La récurrence des pannes de la chaudière devenait très lourde à gérer pour les intervenants et pour les utilisateurs de notre école. La décision de la remplacer a été prise.

Les travaux ont été réalisés et terminés courant du mois de novembre 2016.

de l'école... vers un éclairage moderne à leds...quand la nuit devient jour...

Le conseil municipal a décidé de faire évoluer l'éclairage public vétuste et consommateur d'énergie:



- Changement de 64 lampes de rues...les travaux des rues de Dampierre, de la Libération, du Monument, des Carrières et du Chanois sont terminés.

Coûts				
Travaux de sécurisation RD 257	1 125 287 €			
Réhabilitation du Plateau Sportif	18 060 €			
Un éclairage moderne	31 040 €			
Changement de la chaudière de l'école	10 477 €			
Changement de la toiture de l'école	42 158 €			

Le bilan des commissions

Cuite à la démission de Thierry Bonfils, certaines commissions ont été réorganisées. Ainsi la commission Itravaux bâtiments communaux a été scindée. Thierry Dayt est responsable de la commission Travaux et les bâtiments communaux (patrimoine) sont gérés par la commission Urbanisme.

- Groupe de travail avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Doubs pour la réalisation d'un cahier des charges sur l'ancienne ZAD (terrain situé entre la mairie et l'école)

- Fleurissement et décorations de Noël - 12 demandes préalables de travaux, 6 certificats d'urbanisme et 6 permis de construire traités.

URBANISME -**PATRIMOINE** -**ENVIRONNEMENT**

INFORMATION -COMMUNICATION

- Nouveau modèle du compte-rendu
- Renégociation des contrats de location des photocopieurs - Installation des nouveaux photocopieurs Ecole et Mairie
- Changement fournisseur d'internet pour les écoles et réalisation d'une liaison filaire entre les batiments.
 - Relecture des comptes-rendus des conseils
 - Mise à jour du site Web de la commune
 - Réalisation du bulletin municipal.

ÉCOLE - JEUNESSE LOISIRS - VIE ASSOCIATIVE

- Harmonisation (et simplification des modes de calcul) des tarifs des services péri et extrascolaires
- Etude de marché et choix d'un nouveau fournisseur de repas pour la restauration scolaire
- Coordination du groupe de travail préparant la seconde édition de la Fête du village
 - Suivi des premiers travaux de réhabilitation du plateau sportif.

- Bilan des réserves avec le groupement Climent / Eurovia

- Suivi de la fin des travaux de la sécurisation de RD257
- Réfection de la conduite d'eau d'alimentation des fontaines sous l'aire de jeux (devis, travaux)
- Inspection avec une caméra du réseau pluvial de quelques rues (exemple : rue des carrières, ...) suite à des phénomènes climatiques exceptionnels (orages violents)
- Réfection des trottoirs rue des Carrières et rue de la Côte.

VOIRIE - RÉSEAUX

FORÊT

- Etat des lieux des travaux effectués en 2015
- Préparation des lots d'affouage
 - travaux sur les parcelles 6r et 7r.

Histoire(s) d'eau(x)...



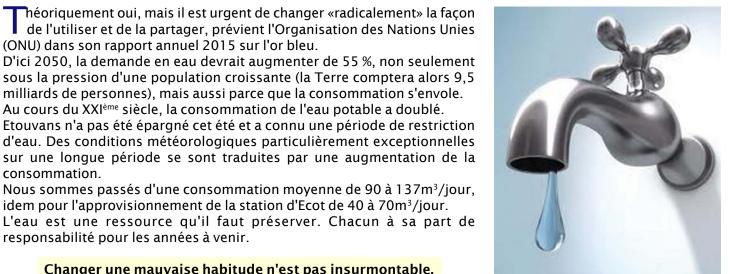
Y aura-t-il, demain, assez d'eau pour notre planète?

Théoriquement oui, mais il est urgent de changer «radicalement» la facon de l'utiliser et de la partager, prévient l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans son rapport annuel 2015 sur l'or bleu.

D'ici 2050, la demande en eau devrait augmenter de 55 %, non seulement sous la pression d'une population croissante (la Terre comptera alors 9,5 milliards de personnes), mais aussi parce que la consommation s'envole. Au cours du XXIème siècle, la consommation de l'eau potable a doublé. Etouvans n'a pas été épargné cet été et a connu une période de restriction d'eau. Des conditions météorologiques particulièrement exceptionnelles

consommation. Nous sommes passés d'une consommation movenne de 90 à 137m³/iour. idem pour l'approvisionnement de la station d'Ecot de 40 à 70m³/jour. L'eau est une ressource qu'il faut préserver. Chacun à sa part de responsabilité pour les années à venir.

Changer une mauvaise habitude n'est pas insurmontable, apprenons les bons gestes à nos enfants.



Pluie et inondations de juin 2016

Notre commune, comme d'autres du Nord Franche Comté, a été touchée par de fortes pluies dans la nuit du 24 au 25 juin. Des maisons ont été inondées et des routes abimées. Des habitants ont été plus durement touchés que d'autres : dégâts extérieurs, sous-sol mais aussi surfaces habitées avec les pertes associées : vêtements, outillage, électroménagers, télévision mais aussi véhicules automobiles. Cet événement a eu lieu lors d'une période d'une pluviométrie exceptionnelle.

Les dégâts étant importants, les communes ont effectué une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

auprès de l'Etat. Les habitants sinistrés ont donc été invités à prendre contact avec la mairie : au total 30 dossiers ont été reçus. Concernant le budget communal, les dépenses s'élèvent aux environs de 30 000 € : nettoyage et reprise du ruisseau rue des Carrières et curage du canal : en effet, un important déplacement de gravats a eu lieu en direction du canal. L'arrêté interministériel du 26 septembre 2016 et publié au journal officiel le 20 octobre 2016 a reconnu l'état de catastrophe naturelle de 73 communes du Doubs, dont la nôtre.

La commune a contacté rapidement la trentaine de foyers concernés car à compter de la publication, les habitants des communes concernées disposaient d'un délai de 10 jours pour déclarer les dommages matériels subis (30 jours pour les pertes d'exploitation) auprès de leurs assureurs.











Zoom sur la vie associative

Les nombreuses associations de notre village recherchent en permanence de nouveaux membres. N'hésitez pas à vous renseigner.

Pétanque (section ASCE)

Entraînements au stade

municipal, mardi de 14h à

17h, vendredi de 20h à 23h.

Contact: Daniel KUDELKA

06 70 21 14 38

Société

de chasse

Contact:

ASCE: Association sportive et culturelle d'ETOUVANS et ses sections sportives, récréatives et musicales.

Cette association met à disposition le bâtiment et ses infrastructures aux différentes sections et associations, aux habitants d'Etouvans ou d'ailleurs, ainsi qu'à la municipalité. Elle permet une bonne gestion et l'entretien de ce bâtiment paroissial.

Renseignements:

http://www.asc-etouvans.fr/

Comité de jumelage 1 Etouvans / Gratot (Manche) Contact: Jacqueline COUTURIER (03.81.97.62.41).



Chorale «A tous vents» (section ASCE)

Répétition le mercredi soir à 20h, salle de l'ASCE

Contact : Danielle BONNOT 03 81 93 64 80



MédiaLire bibliothèque Lundi de 16h30 à 18h

Contact: Monique GONIN 03 81 93 66 82

Association des anciens combattants Contact: **Hubert VADAM** 03 81 93 66 78





Comité des fêtes Contact: Alain DUPONT 03 81 93 64 87



Badminton : mercredi de 20h à 22h, jeudi de 18h à 20h. Tennis

de table : mercredi de 18h à 20h Contact:

Valérie COULON 03 81 97 61 55



Communauté catholique Contact: **Emile BONNOT** 03 81 93 64 17



AAPPMA Association pour la protection du milieu aquatique Contact: Yves TOCHOT

03 81 93 63 40

Club de l'amitié (section ASCE)

Les journées de convivialité : les adhérents du club se retrouvent tous premiers mardis du mois. La journée commence vers

midi avec un bon repas servi par le traiteur. L'après-midi se poursuit autour des tables avec les jeux de cartes et autres jeux de société.

Contact: Jacqueline GRILLOT 03 81 93 63 10

Club Jeudi Jeux (section ASCE)

motos

Principalement le scrabble, ieudi de 14h à 16h30.

Contact: Danielle DIDIER-GENERET 09 64 16 40 27

Dream 25: organisation de balades ou week end à

Contact: Michel GERNONE 06 09 85 22 04



Les Intrépides : parents d'élèves de l'école d'Etouvans



Contact: Sandrine BIGEARD **8** 03 81 97 69 10

Claude BOURDENNET

03 81 93 67 50





Contact:

Sylvie LARTOT 06 41 97 04 10



Clique (section ASCE) Répétition le vendredi de 17h30 à 18h30.

Contact : Léonel BONNOT 03 81 93 64 80





La forêt communale

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Doubs, la commune d'Etouvans fait l'objet d'une étude de la consommation de l'espace. Les derniers chiffres font état de la répartition suivante :

La surface communale est de 656,2 ha et se répartit ainsi :

Artificialisée -urbanisée	Agricole	Forestière	Naturelle
71,1 ha	221,9 ha	348,6 ha	14,6 ha

Rencontrer en forêt des personnes qui font leur bois de chauffage grâce à l'affouage, rien d'étonnant dans notre commune. Mais comment les affouagistes procèdent-ils? Itinéraire d'une pratique ancienne à travers quatre verbes...

Faire

L'affouage est une pratique qui remonte au Moyenâge.

A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer (focus en latin qui signifie foyer, feu) d'où le nom de cette pratique.

A Etouvans, aujourd'hui, l'affouagiste doit posséder ou occuper un logement fixe et réel dans la commune et faire son bois de chauffage en s'inscrivant préalablement en mairie tous les ans. La revente est interdite.

Organiser

Parmi les coupes prévues à l'aménagement et marquées par l'Organisme National des Forêts, la commune décide, ou de les vendre, ou de les délivrer à ses habitants (ce sont celles destinées à l'affouage). Autre ressource, les têtes des arbres qui ont été exploités par les bûcherons pour fournir du bois d'oeuvre. On parle dans ce cas de futaie affouagère. Les arbres sont marqués par les forestiers de l'ONF dans les jeunes peuplements à éclaircir et dans les taillis. Toutes les tiges à exploiter portent une marque apposée par l'ONF. Elles sont toutes griffées d'une croix sur le tronc. Celles de diamètre supérieur à 30 cm sont également marquées d'un double flachis avec poinçon

Seolanus de la companya della companya della companya de la companya de la companya della compan **ETOUVANS**

AF au pied. Toutes les tiges à exploiter portent également à la peinture le numéro de leur lot. Les houppiers à terre qui doivent être façonnés ne portent que ce numéro.

L'affouagiste organise son chantier en fonction des chemins existants, pour préserver le sol. Il façonne son bois pendant l'hiver, en période hors sève pour bénéficier d'une meilleure qualité de bois de feu.

Un tirage au sort des lots de bois d'affouage est organisé une fois par an et chaque affouagiste tire au sort son lot et signe le règlement.

Le tarif de bois est délibéré en conseil municipal, il est

actuellement de 10 € le stère et 5 € pour les lots définis «en pente».

Quand l'affouagiste a terminé son bois, il le signale à la mairie qui évalue le nombre de stères et procède à la facturation. Le bois payé, l'affouagiste peut alors sortir son bois.



© H.Immerle / ONF : L'affouage se fait en hiver, période sans feuilles. Le bois de chauffage est empilé en stères.

Fendre

La manutention est importante au cours de l'affouage.

Les bois sont d'abord sectionnés en morceaux d'un mètre de long pour pouvoir être empilés. Les plus gros sont fendus pour à la fois réduire leur poids et faciliter le séchage.

L'affouagiste utilise un merlin, hache épaisse doublée d'un gros marteau. La hache permet de fendre le rondin, le gros marteau permet d'enfoncer le coin qui provoquera l'éclatement des gros rondins résistants.

Le bois fendu est ensuite empilé en stères pour en évaluer le volume. Ces stères seront transportés au cours de l'été, après un temps de séchage naturel.

Participer

Les affouagistes participent à la gestion sylvicole de la forêt communale. En prélevant un certain nombre de jeunes arbres identifiés par le forestier, ils permettent en effet aux autres de mieux se développer.

Cette activité leur permet aussi d'apprécier à sa juste valeur le patrimoine de la forêt communale.

Source: © www.onf.fr - ONF

Les chiffres

our l'année 2015, la commune a vendu 625 stères à 43 affouagistes pour la somme de 11 270 € et une coupe de bois de 374 stères à la SARL Cenci pour la somme de 22 696 €.

Le stère est défini comme la quantité de bois bûche contenue dans un cube de 1 m de côté.

1 m³ équivalent bois rond (EBR) équivaut à 1,25 à 1,6 stère et pèse entre 800 et 1200 kg à 45% d'humidité et 600 et 800 kg à 25% d'humidité. Ces quantités varient selon l'essence, la longueur, la courbure des bûches



La Raydans

Lotissement Sous-Fays URBANISME





LA RAYDANS est un hameau d'ETOUVANS en bordure de la RD 126. Pour partie situé sur le territoire de la commune voisine de COLOMBIER-FONTAINE, c'est une bande de terrain étroite, bornée :

- au Nord par la route, le canal du RHONE au RHIN (creusé sous le Premier Empire) puis le DOUBS;
- au Sud par la voie ferrée, des collines qui masquent le village et d'anciennes carrières.



Les constructions y sont de date récente : le plan napoléonien publié en 1835 ne fait état que d'une seule habitation à cet endroit.

La localité ne s'est développée qu'à partir de la seconde moitié du XIXème siècle, avec l'installation des usines textiles MEQUILLET-NOBLOT sur le territoire de COLOMBIER-FONTAINE. Le tissage est ouvert en 1860 et la filature en 1865.

La plupart des maisons du hameau font donc partie des cités ouvrières construites par les patrons de ces entreprises, pour loger le personnel qui arrive de divers horizons. A ces premières constructions se sont peu à peu ajoutées - mais en nombre réduit - quelques maisons particulières.

Avec l'industrialisation, la population de ce lieu s'accroît rapidement. Ainsi, entre 1850 et 1907, le nombre des familles passe de 2 à 37 ; celui des habitants, de 11 à 122. La construction d'une école et d'une salle d'asile est même envisagée en 1882 afin d'éviter, aux nombreux enfants du lieu, de longs trajets pour venir à l'école du village. Ces travaux supposaient la participation financière de la municipalité de

COLOMBIER-FONTAINE : le coût élevé des travaux a pour conséquence l'abandon immédiat du projet.

Un lavoir est inauguré en 1908. Alimenté en eau par le canal, il a pour but d'éviter aux femmes d'aller y faire la lessive.

La bande de terre qui sépare le canal et le Doubs est traversée par la Voie romaine (ou Chaussée de Jules CESAR), construite au début de notre ère pour relier VESONTIO (BESANCON) à EPOMANDUODURUM (MANDEURE). Elle accueille également l'actuel captage d'eau potable alimentant la commune ; cette installation, réalisée en 2007, pallie le tarissement de la source du RORBE en 2003.





Corti de terre en 2012, ce lotissement est situé a l'entrée est d'Etouvans.

Il est borné dans sa partie Sud par la rue sous le bois, comportant au préalable 9 maisons, à l'ouest par la rue d'Ecot et le cimetière d'Etouvans, au nord par la rue de Dampierre et à l'est par la limite communale avec Dampierre-sur-le-Doubs.

Composé actuellement de 20 maisons individuelles, il accueille 77 habitants, dont 10 enfants scolarisés à l'école d'Etouvans.



A l'entrée du lotissement, en bordure de la rue de Dampierre, se trouve une stèle érigée en hommage aux résistants d'Etouvans, fondateurs du maquis d'Ecot sous les ordres du commandant Emile Joly et de son adjoint Georges Laclef.

Le commandant Joly prête également son nom à une nouvelle rue de ce lotissement.





EVÉNEMENTS



Rétro-bolides.



Cérémonie des vœux.



Nettoyage de printemps.



Cérémonie du 11 novembre.

Fête du village.



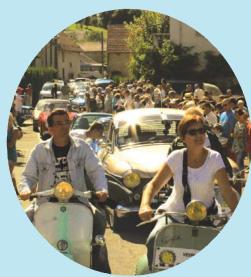
Accueil des nouveaux habitants.



Fête du village.



Carnaval.



Rétro-Bolides.



Accueil des nouveaux arrivants.



Fête du village.



Rétro-bolides.



Fête du village.



Cérémonie du 8 mai.



Fête du village.



Les aînés en mouvement.



Fête du village.

Les journalistes en herbe racontent...

Une journée de pêche et ses coulisses

es membres de l'association de pêche sont venus en classe pour nous présenter des diaporamas sur les poissons, les différents cours d'eau, la pollution et le cycle de l'eau. Ils nous ont conviés également à une journée pêche pour mettre en pratique leurs explications.

Le 10 juin, nous sommes donc partis à pied pêcher la truite dans le ruisseau du Rorbe à Colombier Fontaine. Pendant le voyage, Alexandre a réussi à tomber. À tour de rôle, Steve et Sacha l'ont soutenu sur leur épaule comme un blessé de guerre. En arrivant, nous avons tout d'abord pique-niqué; nous l'avions mérité après une matinée de dur labeur en classe... Après le repas, Sacha a organisé deux ateliers supplémentaires : l'atelier « herbe musicale » et l'atelier « massage ». La maîtresse était satisfaite des services offerts. Jean, quant à lui, s'amusait à faire peur aux autres.

Ensuite, nous nous sommes répartis en trois groupes pour participer à trois activités différentes. La première consistait en une présentation des leurres, des hameçons et des cuillères pour pêcher. Martin a d'ailleurs



Steve en a profité pour comparer une sonde à Pac-Man. Cela a bien fait rire les autres. La deuxième présentait les petites bêtes que l'on peut

secoué un leurre devant Pauline et celle-ci a sursauté.

La deuxième présentait les petites bêtes que l'on peut rencontrer dans la rivière : poissons, têtards, larves de libellules, dytiques, gammares... Une écrevisse n'arrivait plus à se remettre à l'endroit et nous avons



tous pouffé de rire.

La troisième était la pêche à la truite, l'activité censée être la plus drôle mais les poissons étaient fatigués! Après avoir été taquinés par les CE1-CE2 toute la matinée, ils ne mordaient plus. À croire que les asticots



n'avaient plus de goût... Seuls quelques chanceux ont réussi! Les membres de l'association voulaient donner un poisson à chacun... mais le nombre de poissons pêchés était insuffisant. Ils ont donc employé les grands moyens: trois personnes de front ont ramassé les poissons restants avec les épuisettes! En rentrant à l'école, chaque élève a reçu une truite

Nous remercions les membres de l'association pour nous avoir

proposé cette magnifique journée de pêche. Même si la récolte n'a pas été très bonne, nous en garderons un excellent souvenir!

Les élèves de CM1/CM2 - Classe 2015/2016

Note : les prénoms ont été changés pour préserver l'identité des fauteurs de troubles !

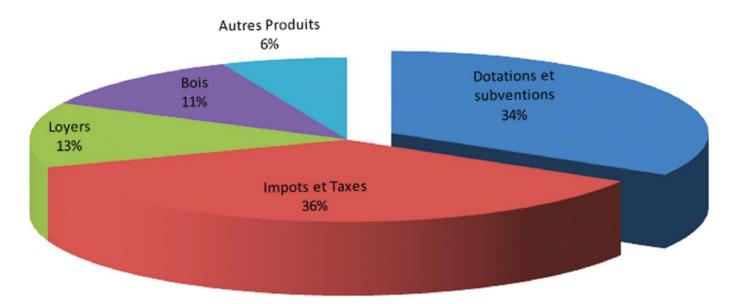
18

Le budget communal

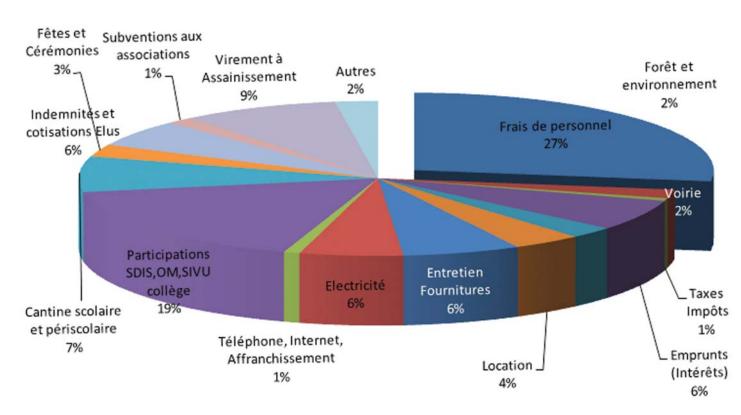


	2016	2015	2014
Recettes de fonctionnement	496 802 €	464 480 €	486 153 €
Dépenses de fonctionnement	432 867 €	449 714 €	440 603 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 496 802 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 432 867 €





Réception des vœux.



Nettoyage de printemps.



Accueil des Gratotais.



Sortie pêche.



Hommage aux résistants.



Réception des jeunes majeurs.



Repas des aînés.